

TEXTES PARUS AU *JOURNAL OFFICIEL*

■ *Journal officiel* du 25 février 2011

Avis de vacance d'emploi d'un responsable d'unité territoriale

NOR : ETSO1105273V

L'emploi de responsable de l'unité territoriale de l'Ardèche est déclaré vacant dans la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Rhône-Alpes.

Placé sous l'autorité du directeur régional, le responsable d'unité territoriale conduit les missions qui lui sont confiées conformément au décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte).

Conformément aux dispositions de l'article 6 du décret n° 2011-181 du 15 février 2011, les candidatures doivent être adressées, dans un délai de quinze jours à compter de la date de publication du présent avis au *Journal officiel*, au ministère du travail, de l'emploi et de la santé, direction de l'administration générale et de la modernisation des services (DAGEMO), bureau RH3, 39-43, quai André-Citroën, 75902 Paris Cedex 15.